



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1859

Clôture de propriétés

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80606](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-80606)

« seigneurie tant du bourg vieux et nouveau de Saint-Germain que de la
« coulure nouvelle et vieille, c'est-à-dire des quartiers de Saint-Germain-
« l'Auxerrois, de Saint-Honoré et de Saint-Eustache, qu'il avoit encore
« compris dans ses murs..... Depuis Philippe-Auguste, les murailles et
« les fortifications se sont toujours faites aux dépens des Parisiens. Les
« successeurs de ce prince les ont données au prévôt des marchands et
« échevins; ils leur en ont confié la garde, la visite, la conduite, et le
« soin de les réparer, rétablir et changer..... »

Les seigneurs laïques, les évêques et les abbés, réunis souvent dans une même ville, avaient chacun des droits féodaux s'étendant sur certaines portions de la cité; ces droits étaient circonscrits dans des enceintes particulières, désignées sous les noms de « coulure de l'évêque, coulure du comte, coulure de l'abbaye. » Les habitants possédant des propriétés en dehors de ces clôtures avaient aussi leur clôture, les remparts de la ville élevés et entretenus à leurs dépens. On comprend combien une pareille division devait amener de conflits. A Reims, par exemple, dans l'enceinte de la ville, il y avait la clôture du seigneur séculier qui tenait le château, la clôture de l'archevêque, celle du chapitre de la cathédrale et celle de l'abbaye de Saint-Remi. Quelquefois une rue étroite séparait deux clôtures, et on se battait de muraille à muraille, à quelques mètres de distance.

En campagne, les armées entouraient leurs campements de clôtures, conformément à la tradition romaine :

- « Entour son ost fist li Rois faire
- « Fossés parfons jusqu'à deus paire,
- « Et i fist faire quatre entrées
- « De barbicanes bien fremées;
- « A cascune mist de ses gens
- « Pour bien garder dusqu'à deus cens¹. »

Quelquefois les clôtures en bois étaient mobiles, pouvaient être démontées par parties, et transportées avec l'armée lorsqu'elle changeait de campement.

CLÔTURES DE PROPRIÉTÉS.—Grégoire de Tours rapporte² qu'un homme avait élevé un oratoire à saint Martin avec des branches entrelacées, et qu'il s'était établi avec sa femme dans cet asile, qui n'était réellement qu'une clôture faite de claies.

Pendant le moyen âge, comme de nos jours, on entourait les jardins, les vergers, les prairies, de clayonnages ou de palissades :

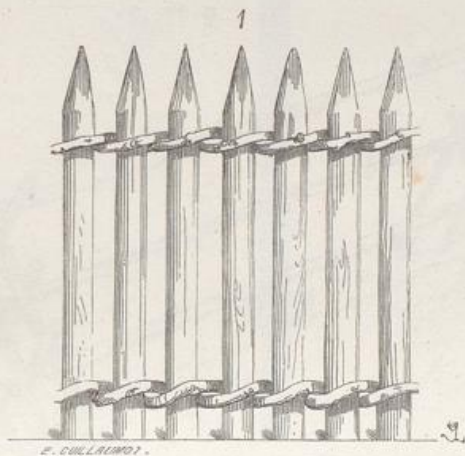
- «
- « Sa meson sist joste un plessié (bois taillis)
- « Qui estoit richement garnie
- « De tot le bien que terre crie,

¹ *Le Roman du Renart*, vers 5725 et suiv.

² *Hist. Franc.*, lib. VIII.

« Si con de vaches et de bués (bœufs),
 « De brebiz et de lait et d'ués (œufs),
 « D'unés et d'autres norriçons
 « De gelines et de chapons,
 « De ce i avoit à plenté.
 « Or aura-il sa volenté
 « Renart s'il puet entrer dedenz ;
 « Mès je cuit et croi par mes dens
 « Qu'il fera par de fors sejour,
 « Que clos estoit trestot entor
 « Et li jardins et la mesons
 « Di piex agus et gros et lons¹. »

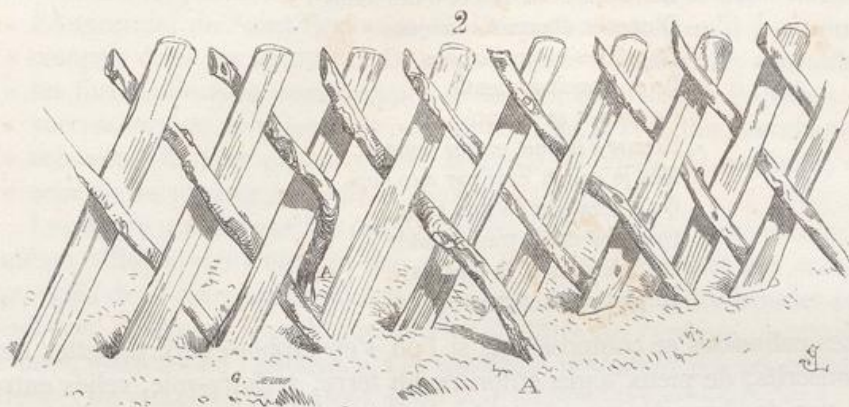
Les palissades se composaient, si l'on s'en rapporte aux vignettes des manuscrits, de pieux aigus enfoncés en terre, à claire-voie, reliés entre eux par des branches souples à leur pied et près du sommet, ainsi que l'indique la fig. 1.



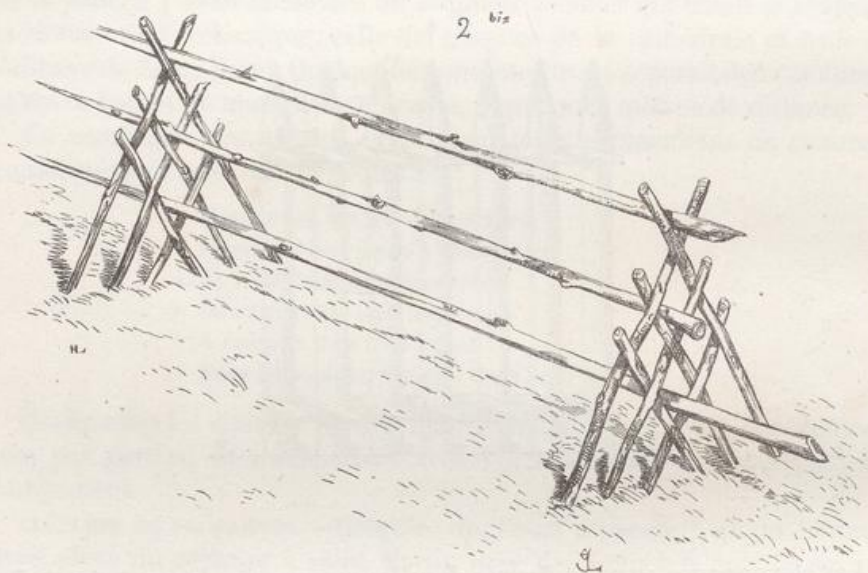
Les clayonnages souvent figurés dans les manuscrits des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles paraissent être exécutés avec un soin particulier, formés souvent de bois refendu (mairrain) et de branches d'arbres s'entrelaçant en lozanges (2). De distance en distance, des branches A, prenant pied à une certaine distance du clayonnage et s'y reliant, l'étaient et le maintiennent dans son plan vertical. D'autres clôtures, plus simples, se composent de perches posées horizontalement sur de petits chevalets rustiques très-adroitement combinés, ainsi que l'indique la fig. 2 bis. Ces sortes de clôtures étaient surtout employées pour parquer les troupeaux ; en enlevant les perches horizontales, les bêtes se trouvaient libres. On trouve encore dans les pays

¹ Le *Roman du Renart*, vers 4943 et suiv.

de montagne, et particulièrement dans le Tyrol, qui a conservé la plupart



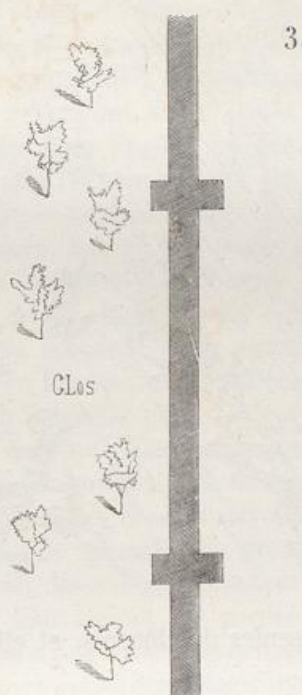
des usages du moyen âge, des clôtures de champs très-industrieuse-



ment travaillées, solides, à l'aide des combinaisons les plus simples. Les rois, de riches seigneurs ou des abbés, les prieurs faisaient quelquefois clore leurs jardins et leurs vergers de murs en pierre. Philippe-Auguste fit « clorre, dit Corrozet¹, le parc du bois de Vincennes de « hautes murailles, et y mit la sauvagine que le roy d'Angleterre luy « envoya. » Il nous est resté des fragments de belles clôtures de jardins d'abbayes. Ces clôtures sont bâties en pierre de taille, avec échauguettes aux angles pour surveiller les flancs des murailles; quelquefois même

¹ *Antiq. de Paris*, p. 67.

elles sont crénelées à leur sommet. L'usage d'entourer les monastères et leurs dépendances par des clôtures est fort ancien. Frodoard rapporte que Séulphe, archevêque de Reims, « fit entourer d'un mur le monastère de Saint-Remi avec les églises et les maisons adjacentes, et y établit un château-fort¹. » Il existe encore des portions de la clôture du parc de l'abbaye de Marmoustier près Tours qui sont fort belles et bien construites. Cette clôture se composait d'un mur renforcé de distance en distance de contre-forts intérieurs et extérieurs donnant en plan la fig. 3 et en éléva-



tion perspective la fig. 4. Elle était élevée de cinq à six mètres au-dessus du sol; mais ici le crénelage ne pouvait être utilisé qu'autant qu'on eût établi à l'intérieur un chemin de ronde en bois, ce qu'en temps de guerre on pouvait faire. La clôture du prieuré de Sainte-Marie d'Argenteuil nous est conservée dans une gravure du dernier siècle². Nous en reproduisons ci-contre (5) une portion donnant un angle et le milieu d'un des côtés avec échauguettes flanquantes. A l'intérieur, ces clôtures abritaient des arbres fruitiers disposés en espaliers, et beaucoup de maisons religieuses étaient renommées pour la bonté de leurs fruits dont elles tiraient un profit assez considérable.

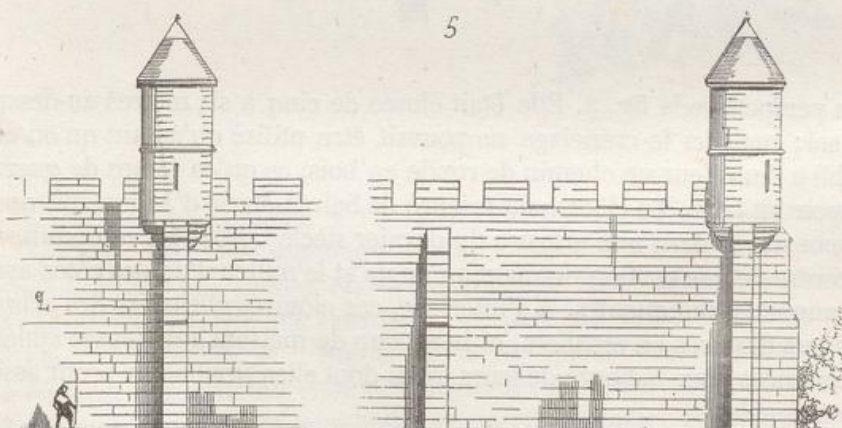
¹ Frodoard, chap. xix.

² *Plans d'abbayes*, Bib. Sainte-Geneviève.

Autour des manoirs ou des maisons de campagne de simples bourgeois,



des haies vives servaient seules de clôtures, et elles étaient entretenues



avec grand soin. La culture et l'élagage des haies des maisons seigneuriales étaient à la charge des bordiers.

CLÔTURES DISPOSÉES DANS L'INTÉRIEUR DES ÉGLISES MONASTIQUES.— Il ne reste aujourd'hui nulle trace des clôtures nombreuses qui divisaient à l'intérieur les églises monastiques. Pendant les premiers siècles du moyen âge, des clôtures étaient disposées autour de chaque autel. Frodoard¹ parle de l'autel que l'archevêque de Reims Hérivée « éleva et consacra au milieu du chœur de la cathédrale en l'honneur de la sainte Trinité, et qu'il entourait de tables revêtues de lames d'argent. » Dès le XII^e siècle, il paraît que les nombreuses clôtures qui divisaient l'intérieur des églises furent supprimées pour laisser, probablement, plus de place aux fidèles : car, à dater de cette époque, les textes et les monuments n'indiquent plus guère que les clôtures des chœurs et celles des sanctuaires.

Le plan de l'abbaye de Saint-Gall², si curieux à consulter lorsque l'on veut prendre une idée de ce qu'était, au IX^e siècle, un grand établissement monastique, nous fait voir dans l'église un grand nombre de clôtures disposées de telle façon que l'espace réservé aux fidèles devait être fort restreint, à moins que ceux-ci ne fussent appelés dans l'église à l'occasion d'une cérémonie particulière, auquel cas ils devaient être admis à l'intérieur de plusieurs de ces clôtures. Les mœurs religieuses se sont évidemment modifiées peu à peu depuis cette époque reculée. Alors les diverses parties des églises n'étaient point ouvertes tout le jour comme elles le sont aujourd'hui en France, et les fidèles qui voulaient faire une prière dans la maison du Seigneur ne pouvaient circuler partout ; ils se tenaient près de l'entrée, dans un espace assez restreint. Déjà, au XII^e siècle, les religieux réguliers avaient senti le besoin de modifier cet état de choses au milieu de populations dont la dévotion moins ardente avait besoin d'être soutenue par le spectacle de grandes pompes religieuses. Vers le milieu de ce siècle, les évêques, voulant reprendre l'importance que les grandes abbayes leur avaient fait perdre, élevèrent, sur presque toute la surface de la France, de vastes cathédrales dont les dispositions intérieures contrastaient avec celles des églises monastiques en ce qu'elles laissaient au contraire des espaces considérables à la foule, et que les cérémonies du culte, faites à un autel unique, découvert de toutes parts, pouvaient être vues par un grand nombre d'assistants (VOY. CATHÉDRALE, CHŒUR). Cette observation, qui nous est suggérée par une étude attentive des dispositions intérieures des églises du moyen âge, et à laquelle nous attachons une certaine importance puisqu'elle nous explique en partie le mouvement prodigieux qui fit reconstruire les cathédrales sur de vastes plans, à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e, ne saurait s'appuyer sur un monument plus ancien et plus authentique que celui dont nous venons de parler, le plan manuscrit de l'abbaye de Saint-Gall. L'église comprise dans ce plan est, comme les églises rhénanes, à deux absides, l'une à l'occident, l'autre à l'orient.

¹ L. IV, cap. XIII.

² Voy. ARCHITECTURE MONASTIQUE, fig. 4.